

# BRICORAMA S.A.

## RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES SOMMES OUVRANT DROIT AUX DEDUCTIONS FISCALES VISEES A L'ARTICLE 238 BIS AA DU CGI

Le montant global des sommes versées ouvrant droit aux déductions fiscales visées à l'article 238 bis AA du CGI pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 14 195 euros (quatorze mille cent quatre vingt quinze euros).

Fait à Fontenay Sous Bois,  
Le 28 mars 2011

**Jean-Claude BOURRELIER**  
Le Président



## CERTIFICATION PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

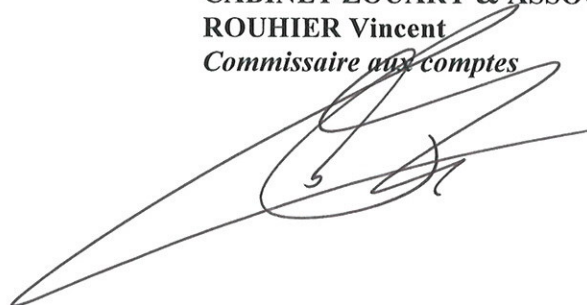
Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des sommes ouvrant droit aux déductions fiscales visées à l'article 238 bis AA du Code général des impôts déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 14 195 euros (quatorze mille cent quatre vingt quinze euros) est exact et concorde avec les sommes inscrites, à ce titre, en comptabilité.

Fait à Paris,  
Le 28 mars 2011

**CABINET DAUGE & ASSOCIES**  
**GILLETTE Pascal**  
*Commissaire aux comptes*



**CABINET ZOUARY & ASSOCIES**  
**ROUHIER Vincent**  
*Commissaire aux comptes*



## BRICORAMA S.A.

Siège social : ZAC DES BOUTAREINES 94350 VILLIERS SUR MARNE CEDEX  
S.A. au capital de 28 276 560 € - RCS CRETEIL 957 504 608 - APE 7010Z - I.D TVA : FR 68 957 504 608  
tél. : 01 48 15 85 00- Fax : 01 48 15 86 94